

Une bibliothèque numérique d'incunables à la BSG

Parmi les programmes de numérisation envisagés dans le cadre du contrat quadriennal 2009-2012, et susceptibles d'être mis en œuvre dès cette année, figure la constitution d'une bibliothèque numérique d'incunables. Le terme désigne comme on le sait les premières productions de l'imprimerie à caractères mobiles métalliques, et plus précisément - en référence à une césure chronologique sans doute un peu artificielle au plan de l'histoire du livre - les livres imprimés avant le 1^{er} janvier 1501¹. La collection d'incunables de la BSG représente environ 1 500 exemplaires (un peu moins d'éditions) ; elle constitue le cœur du fonds de livres rares et précieux de la Bibliothèque. L'existence d'un inventaire sommaire, publié par Louis-Marie Michon en 1943 à partir des grands répertoires bibliographiques alors disponibles (Hain, Copinger, Reichling, lettres A à E du *Gesamtkatalog der Wiegendrucke*) explique paradoxalement la grande méconnaissance dont cet ensemble fait l'objet ; alors même qu'il a de fait dispensé pendant plus d'un demi-siècle les bibliothécaires de la Réserve de reprendre à bras le corps l'analyse du fonds d'impressions du XV^e siècle, le peu de garantie qu'offre cet inventaire au regard des critères de scientificité imposés aujourd'hui, l'exclut des portails de signalement spécialisés.

La richesse de la collection tient à sa taille et à la singularité de son profil, marqué par le temps long de sa constitution (du début du XVII^e siècle à aujourd'hui), l'étendue d'un spectre disciplinaire excédant largement la configuration type des bibliothèques monastiques de l'âge classique, le poids des

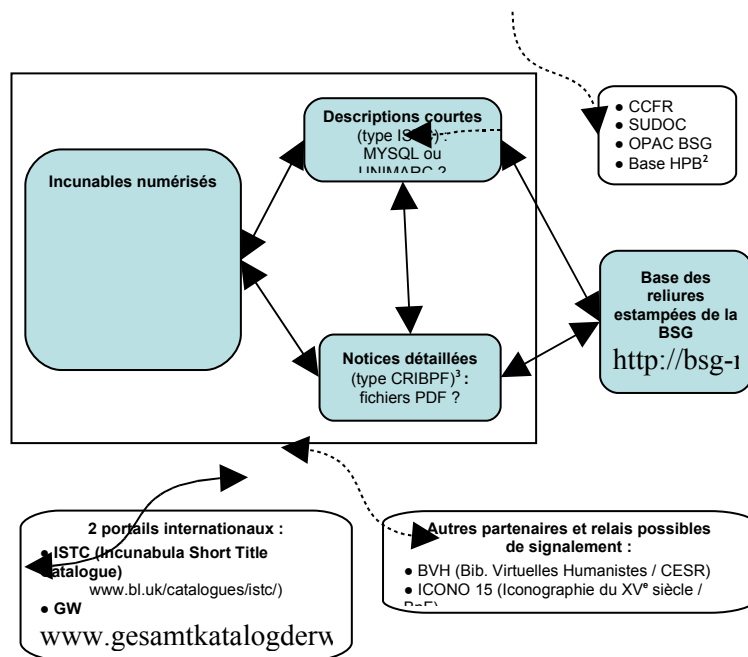
impressions italiennes (les premiers centres typographiques de la Péninsule sont presque tous représentés, souvent par des éditions *princeps*), un ensemble exceptionnel de plaquettes gothiques françaises, des *unica*, et des exemplaires aux caractéristiques encore largement ignorées et de ce fait sous-exploités.

La projection d'une bibliothèque numérique repose sur une reprise catalographique intégrale. D'abord parce que la collection excède aujourd'hui l'image qu'en donne l'inventaire de Michon (du fait non pas tant des nouvelles acquisitions que des découvertes d'incunables dans le cadre du travail sur les fonds, notamment au sein des recueils factices) ; d'autre part parce que ses notices courtes doivent être complétées ou révisées : spécification des variantes d'impression et descriptions d'exemplaires y sont quasiment inexistantes ; textes, auteurs, datations et ateliers doivent être révisés à l'aune d'un demi-siècle de travaux sur la production typographique du XV^e siècle.

Cette bibliothèque numérique pourrait être adossée aux deux répertoires de référence que sont l'*Incunabula Short Title Catalogue* (ISTC, administré par la British Library : www.bl.uk/catalogues/istc/), et le *Gesamtkatalog der Wiegendrucke* (GW, publié par la Deutsche Staatsbibliothek zu Berlin : www.gesamtkatalogderwiegendrucke.de). Le monde de l'incunable jouit en effet d'une grande cohérence de signalement au niveau international ; depuis peu, l'un et l'autre outil ont également intégré la fonction de portail, orientant l'utilisateur vers les exemplaires numérisés localement.

.../...

¹ L'apparition du terme *incunabula* dans le champ bibliographique date de la seconde moitié du XVI^e siècle ; pour une récente mise au point lexicographique, cf. Y. Sordet, « Le baptême inconscient de l'incunable : non plus 1640 mais 1569 au plus tard », *Gutenberg-Jahrbuch*, 2009, p. 102-105.



Le projet est défini autour d'un premier corpus constitué sur la base de trois critères de sélection :

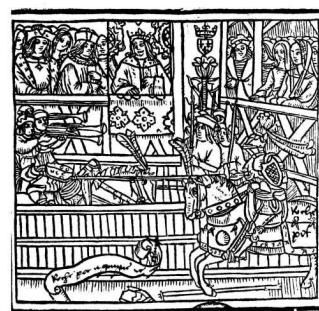
- les *unica* ;
- les exemplaires singuliers par les variantes typographiques qu'ils comportent ;
- les exemplaires ayant fait l'objet d'un décor enluminé ou d'annotations remarquables.

On n'écarte pas la possibilité, au titre des deuxième et troisième critères, de numériser le cas échéant plus d'un exemplaire d'une même édition. Ainsi pourraient être retenus des candidats aux profils très différents : l'imposante Bible à 48 lignes imprimée en 1462 par les anciens collaborateurs de Gutenberg, Johann Fust et Peter Schöffer, est loin d'être un livre rare (au moins 52 copies complètes repérées de par le monde), mais l'exemplaire de la BSG (CE xv 4-5), imprimé sur vélin, porte un décor enluminé récemment identifié comme devant être rattaché à un atelier de Regensburg ; le recueil de traités astronomiques grecs et arabes imprimé par Erhard Ratdolt à Venise en 1484, contenant la traduction latine du *Tetrabiblos* de Ptolémée et plusieurs apocryphes, n'a lui non plus aucun caractère de rareté numérique, mais comme l'exposition *Passeurs de textes* l'a révélé en 2009, il comporte des notes de collation inédites de la main d'un humaniste proche d'Érasme, Giovanni Battista Boerio (CE xv 762).

À côté des deux volumes et quelque 500 feuillets in-folio de la *B48*, les 4 feuillets des *Joutes faites à Paris en la rue Saint-Antoine huit jours après l'entrée du Roi Louis XII* paraissent peu de choses, mais cette petite plaquette gothique, canard d'information populaire attribué aux presses parisiennes de Pierre Le Caron et imprimé sans doute immédiatement après l'événement qu'elle relate (10 juillet 1498), n'est connue que par le seul témoin de la BSG (CE xv 754(8)).

les ioutes

*Faites a Paris en la rue saint anthoine huit jours
apres l'entree du roy Louis douze six me de ce nom.
L'an mil.ccc. quatrevingts & dixsept.*



.../...

² HPB : Hand Press Book.

Conformément à un usage retenu par de nombreux catalogues spécialisés, on pourra également intégrer à ce corpus quelques post-incunables, des éditions généralement imprimées sans lieu ni date, mais aujourd'hui datées (par le matériel typographique ou des sources externes) du tout début du XVI^e siècle, et provenant d'ateliers en activité dès le XV^e.

On envisage ainsi de proposer la reproduction numérique intégrale, en mode image, de 100 incunables fin 2010, puis 200 fin 2012. Reproduction numérique assortie :

- d'une description détaillée normalisée (en gros au format des *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*), qui pourrait être éditée au format pdf, du fait de la difficile résolution en MARC des notices d'incunables, et de la nécessité de manipuler des caractères spéciaux, signes abrégatifs issus de la tradition manuscrites et éléments de mise en page dont le codage n'a pas (encore) fait l'objet de validation UNICODE. De chaque description complète pourrait être extraite une notice courte (format STC) pouvant servir d'appât catalogographique dans le *Sudoc*, et *via* celui-ci dans le CCFR et la base HPB (*Hand Press Book*) ;
- d'une interface d'interrogation spécifique, qui permette notamment des requêtes sur les numéros de référence standardisés propres aux incunables, ou sur des index affinis relatifs aux données d'exemplaires ;
- de liaisons depuis le GW et l'ISTC.

La numérisation prendra en compte des contraintes évidentes de conservation. Dans 60 % des exemplaires retenus, le degré d'ouverture maximum autorisé ne dépasse pas 140° ; pour 18% il est inférieur ou égal à 100°. La reproduction, en couleur, devra intégrer une charte couleur et n. & bl., ainsi qu'un étalon millimétré. Les incunables numérisés devront être consultables par doubles-pages, afin que soit respectée l'unité de la *pagina*, qui désigne originellement l'espace visuel composé indissolublement par le verso d'un feuillet et, en regard, le recto

du feuillet suivant – séquence fondamentale de structuration de l'information imprimée au XV^e siècle, et d'appréhension de l'objet livresque. Les éléments de reliure, y compris les feuillets de garde, seront également considérés dans la constitution des fac-similés numériques.

On souhaite enfin que l'indexation des fichiers numériques, et partant le mode de feuilletage offert, soit effectué en fonction de la structure codicologique du document, c'est-à-dire en référence aux cahiers et feuillets réels, et pas en fonction d'une « pagination » qui n'existe pas dans l'incunable, ni d'une foliotation qui peut être présente mais qui est généralement approximative.

Le catalogage des incunables est une opération longue. Un des intérêts potentiels de la bibliothèque numérique en cours de préfiguration, et une voie possible de son développement, serait de permettre, pour le corpus initial sélectionné et au-delà, une publication en ligne des descriptions, au fil de l'avancement du travail catalogographique. Alors même que les grandes entreprises de numérisation d'incunables constituent aujourd'hui une troisième étape (après l'achèvement du catalogue et son impression, puis son édition en ligne, comme à la Bayerische Staatsbibliothek de Munich), la BSG propose donc une démarche inverse : le corpus numérisé serait accompagné de la publication des notices, anticipant l'achèvement du catalogue et son édition intégrale. La richesse d'interrogation autorisée par la publication en ligne permettrait de contourner les arguments rédhibitoires à la publication échelonnée, notamment la nécessité de reporter en fin de chantier les indispensables index (des références bibliographiques, des ateliers typographiques, des provenances, etc.).

Les priorités du traitement des incunables à la BSG ont déjà été redéfinies en fonction des critères retenus pour cette bibliothèque numérique.

Yann Sordet
(Info-Bsg , janvier-juin 2009)